

**Chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de l'année 2019 en hausse, porté par la performance de l'ensemble des activités du Groupe**

**Chiffre d'affaires consolidé en hausse de 17,8 %<sup>2,3</sup> à 3 526 millions d'euros**

- ◆ **Trafic du Groupe ADP** : le trafic du Groupe sur les 9 premiers mois de l'année 2019 est en hausse + 2,8 % par rapport à la même période en 2018, à 170,6 millions de passagers (en enlevant le trafic d'Istanbul Atatürk en 2018 et 2019). En prenant en compte le trafic d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019, le trafic du Groupe s'établit à 186,7 millions de passagers<sup>4</sup>, en baisse de - 14,4 % par rapport à la même période de 2018, et ce en raison de l'arrêt des vols commerciaux à l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019
- ◆ **Trafic de Paris Aéroport** (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly) : + 3,4 % à 82,7 millions de passagers
- ◆ **Activités aéronautiques** (+ 3,0 %) : croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 5,0 %, à 885 millions d'euros)
- ◆ **Commerces et services** (+ 44,3 %) : croissance des activités commerciales suite à l'impact de la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP<sup>5</sup> depuis avril 2019. Le chiffre d'affaires par passager<sup>6</sup> des boutiques côté pistes est en hausse de 6,6 % à 19,0 € sur les 9 premiers mois de 2019
- ◆ **Immobilier** (+ 6,6 %) : croissance du chiffre d'affaires externe (+ 7,9 %, à 175 millions d'euros) portée par de nouveaux contrats
- ◆ **International et développements aéroportuaires** (+19,2 %) : croissance de TAV Airports (+ 9,3 %) et effet de l'intégration globale des comptes d'AIG
- ◆ **Autres activités** (+ 9,6 %) : hausse liée aux refacturations d'études réalisées pour le projet CDG Express

(en millions d'euros - sauf indications contraires)	9M 2019 <sup>(2)</sup>	9M 2018 <sup>(2)</sup>	2019/2018 <sup>(2)</sup>
<b>Chiffre d'affaires<sup>(1)</sup></b>	<b>3 526</b>	<b>2 992</b>	<b>+ 17,8 %</b>
Activités aéronautiques	1 465	1 422	+ 3,0 %
Commerces et services	1 070	742	+ 44,3 %
dont Société de Distribution Aéroportuaire	411	-	N/A
dont Relay@ADP	55	-	N/A
Immobilier	211	198	+ 6,6 %
International et développements aéroportuaires	838	703	+ 19,2 %
dont TAV Airports	582	532	+ 9,3 %
dont AIG	194	125	+ 55,1 %
Autres activités	123	113	+ 9,6 %
Eliminations inter-segments	- 182	- 185	- 1,6 %

(1) Ces données prennent en compte la consolidation par intégration globale des comptes de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP depuis avril 2019, et celle d'AIG depuis avril 2018  
(2) Le chiffre d'affaires des 9M 2018 du Groupe tel que publié le 29 octobre 2018 a été retraité suite à l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 (norme IFRS 5). Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe n'intègre plus le chiffre d'affaires de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires de TAV Istanbul s'élevait à 361 millions d'euros aux 9M 2018

**Rappel des hypothèses et prévisions 2019, inchangées depuis la publication des résultats semestriels, le 25 juillet 2019**

- ◆ **Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport** qui serait comprise entre + 3,0 % et + 3,5 % en 2019 par rapport à 2018
- ◆ **Trafic de TAV Airports** : hypothèse de baisse du trafic comprise entre - 38 % et - 42 % par rapport à 2018<sup>7</sup> (calculée avec Istanbul Atatürk en 2018 et sans Istanbul Atatürk en 2019)
- ◆ **EBITDA consolidé 2019**<sup>8,9,10</sup> : baisse comprise entre - 8 % et - 13 % par rapport à 2018
- ◆ **EBITDA consolidé retraité de la contribution d'Istanbul Atatürk en 2018 (pro forma) et en 2019**<sup>8,9,10</sup> : hausse comprise entre + 3 % et + 6 % par rapport à 2018
- ◆ **EBITDA consolidé 2019, hors intégration globale de TAV Airports et d'AIG**<sup>10</sup> : hausse comprise entre + 2 % et + 3 %
- ◆ **Taux de distribution de 60 %** du Résultat net part du Groupe 2019 pour le dividende

Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris – Groupe ADP, a déclaré :

"La hausse de 17,8 % du chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2019 s'appuie sur les bonnes performances de l'ensemble des activités du Groupe. Le trafic du Groupe ADP, sans tenir compte du trafic d'Istanbul Atatürk en 2018 et en 2019, a progressé de 2,8 % sur les 9 premiers mois de 2019 avec une hausse à Paris de 3,4 %. A Paris, la croissance des activités commerciales continue d'être soutenue avec un chiffre d'affaires par passager des boutiques côté pistes en hausse de 6,6 %, à 19,0 euros. S'agissant des activités à l'international, le Groupe affiche de solides résultats grâce à la croissance du trafic international dans les aéroports de TAV Airports en Turquie, et par la bonne performance des sociétés de services de TAV Airports, qui sont des relais de croissance pour le Groupe après la fermeture de l'aéroport d'Istanbul Atatürk".

<sup>1</sup> Ce document est établi volontairement par Aéroports de Paris. Voir la position-recommandation de l'AMF – Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée – DOC-2016-08  
<sup>2</sup> Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données sur les 9 premiers mois de l'année 2019 aux données équivalentes de l'exercice 2018  
<sup>3</sup> Le chiffre d'affaires des 9M 2018 du Groupe tel que publié le 29 octobre 2018 a été retraité suite à l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 (norme IFRS 5). Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe n'intègre plus le chiffre d'affaires de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires de TAV Istanbul s'élevait à 361 millions d'euros aux 9M 2018  
<sup>4</sup> Les données de trafic passager des aéroports gérés par TAV Airports sont prises en compte intégralement conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports, y compris le trafic d'Istanbul Atatürk jusqu'au 6 avril 2019. A la suite de la prise de participation par TAV Airports dans la société de gestion de l'aéroport d'Antalya à hauteur de 49 %, le trafic de cette plate-forme est intégré à 100 % depuis janvier 2018 pour les besoins de cette analyse alors que TAV Airports l'intègre uniquement depuis mai 2018  
<sup>5</sup> Le Groupe ADP a revu en avril 2019 ses liens avec les sociétés Société de Distribution Aéroportuaire, Relay@ADP et MZLZ-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatie) et considère depuis exercer le contrôle exclusif sur ces entités. Comptabilisées précédemment selon la méthode de la mise en équivalence, ces sociétés sont consolidées par intégration globale depuis avril 2019  
<sup>6</sup> Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax)  
<sup>7</sup> Pour mémoire, l'aéroport d'Istanbul Atatürk a accueilli 16mpax entre le 01/01/2019 et le 06/04/2019 qui n'ont pas été pris en compte dans l'hypothèse de trafic de TAV Airports pour 2019  
<sup>8</sup> La prévision d'EBITDA de TAV Airports, sous-jacente à la prévision d'EBITDA Groupe, repose sur les hypothèses de change suivantes : EUR/TRY = 6,5, EUR/USD = 1,13  
<sup>9</sup> La norme IFRS 5 "Actifs non courants et détenus en vue de la vente et activités abandonnées" s'applique aux activités de TAV Istanbul à compter de l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk le 6 avril 2019 [voir communiqué de presse du 8 avril 2019]. Le chiffre d'affaires et les charges de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019 sont ainsi présentés dans une ligne distincte du compte de résultat intitulée "Résultat net des activités non poursuivies". Le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le résultat opérationnel consolidés du Groupe ne prennent plus en compte l'activité de l'aéroport d'Istanbul Atatürk  
<sup>10</sup> Prend en compte l'instauration par la loi de finances n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 du dispositif laissant à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport

# Chiffre d'affaires consolidé des 9 premiers mois de l'année 2019 – Evolution par segment

## Activités aéronautiques – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2019	9M 2018	2019/2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 465</b>	<b>1 422</b>	<b>+ 3,0 %</b>
Redevances aéronautiques	885	842	+ 5,0 %
Redevances passagers	555	527	+ 5,3 %
Redevances atterrissage	199	191	+ 4,4 %
Redevances stationnement	131	124	+ 5,1 %
Redevances spécialisées	188	180	+ 4,8 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	366	374	- 2,0 %
Autres produits	26	27	- 4,6 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques, qui se rapporte aux seules activités aéronautiques parisiennes, est en hausse de 3,0 % à 1 465 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en hausse de 5,0 %, à 885 millions d'euros, sous l'effet de la croissance du trafic de passagers (+ 3,4 %) et de l'augmentation des tarifs. Pour rappel, les tarifs des redevances (hors redevance PHMR<sup>1</sup>) ont augmenté de + 1,0 % au 1<sup>er</sup> avril 2019 pour Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 4,8 %, à 188 millions d'euros, du fait notamment du produit de la redevance PHMR<sup>1</sup> (+ 6,6 %, soit 3,1 millions d'euros) et des revenus liés aux banques d'enregistrement (+ 4,4 %, soit 3,0 millions d'euros), en lien notamment avec la hausse du trafic.

**Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en baisse à 366 millions d'euros, en conséquence de la mise en place d'un dispositif prévu par la loi de finances pour 2019 et applicable depuis avril 2019 (- 16 millions d'euros). Pour mémoire, ce dispositif est instauré par l'article 179 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances et laisse à la charge d'Aéroports de Paris 6 % des coûts de sûreté aéroportuaires jusqu'alors couverts intégralement par le produit de la taxe d'aéroport.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers. Ils sont en baisse de 4,6 % à 26 millions d'euros.

## Commerces et services – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2019	9M 2018	2019/2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 070</b>	<b>742</b>	<b>+ 44,3 %</b>
Activités commerciales	679	359	N/A
Société de Distribution Aéroportuaire	411	N/A	N/A
Relay@ADP	55	N/A	N/A
Autres Boutiques et Bars et Restaurants	142	N/A	N/A
Publicité	39	37	+ 5,4 %
Autres produits	31	37	-14,8 %
Parcs et accès	128	131	-2,7 %
Prestations industrielles	98	101	-2,7 %
Recettes locatives	109	112	-2,5 %
Autres produits	56	38	+ 47,0 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 44,3 %, à 1 070 millions d'euros.

<sup>1</sup> Personnes handicapées ou à mobilité réduite

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus sur les boutiques côté pistes et côté ville, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité. Depuis la prise de contrôle de Société de Distribution Aéroportuaire et de Relay@ADP en avril 2019, ce chiffre d'affaires inclut notamment le chiffre d'affaires réalisé dans les surfaces commerciales exploitées par ces deux sociétés en zone publique et en zone réservée, et pour Société de Distribution Aéroportuaire les revenus liés aux activités opérées en commission affiliation<sup>1</sup> et les revenus perçus des activités de prestation de service relatives à la détaxe. Pour information, les loyers collectés auparavant par Aéroports de Paris S.A. relatifs aux activités opérées par Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP font désormais l'objet d'une élimination intersegment et ne sont plus comptabilisés depuis la modification de la méthode de consolidation applicable. Le montant de ces éliminations représente 165 millions d'euros sur les Q2 et Q3 2019.

A noter que le chiffre d'affaires des boutiques côté piste sur les 9 premiers mois de 2019 est en hausse de 10,3 % à 782 millions d'euros.

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires des activités commerciales s'élève à 679 millions d'euros du fait de :

- ◆ **L'intégration globale de Société de Distribution Aéroportuaire** à compter d'avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 411 millions d'euros. Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires de Société de Distribution Aéroportuaire est en hausse de + 7 %. Cette progression est notamment liée à la performance du Core Business<sup>2</sup> à + 8 % liée à la performance du chiffre d'affaires par passager, la hausse du trafic et des effets de périmètre favorables (ouverture de nouvelles boutiques avec notamment les *walkthroughs* 2E Hall L et Orly3). La Mode<sup>3</sup> progresse un peu moins vite à + 4 % pénalisée par les travaux au terminal 2E Hall L. Les activités FNAC (+ 8 %) profitent de l'ouverture d'Orly 3 et d'une bonne dynamique des points de vente du terminal 2E Hall M et de la jonction AC ;
- ◆ **L'intégration globale de Relay@ADP** à compter d'avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 55 millions d'euros ;
- ◆ **Les loyers relatifs aux autres boutiques et bars et restaurants** pour 142 millions d'euros ;

Le poste **Autres produits** des activités commerciales dans lequel sont incluses les activités de change et de remboursement de détaxe, diminue de 14,8 %, à 31 millions d'euros. Le précédent contrat liait les activités de change et de remboursement de détaxe, et était confié à Travelex. A l'échéance du contrat, ces deux activités ont été séparées dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service et de volonté de réponse adaptée aux attentes spécifiques des clients. Désormais Cash Paris Tax Refund, une coentreprise formée par deux opérateurs Global Blue et Planet Payment, opère l'activité de remboursement de détaxe et Travelex reste l'opérateur sur le change. Cette séparation des activités a entraîné une baisse du taux moyen de loyer sur ces prestations, mais doit se traduire par un meilleur réinvestissement des sommes remboursées en détaxe dans les boutiques et les bars & restaurants côté piste. La baisse observée sur les 9 premiers mois de l'année 2019 est donc liée à cette période de transition et de mise en place de ce nouveau schéma.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en baisse de 2,7 % et s'établit à 128 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en baisse de 2,7 %, à 98 millions d'euros.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en baisse de 2,5 %, à 109 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 47,0 %, à 56 millions d'euros, en raison notamment d'une hausse de 17 millions d'euros liée aux refacturations des travaux du projet Société du Grand Paris.

## Immobilier – Plates-formes franciliennes

(en millions d'euros)	9M 2019	9M 2018	2019/2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>211</b>	<b>198</b>	<b>+ 6,6 %</b>
Chiffre d'affaires externe	175	163	+ 7,9 %
Terrains	88	77	+ 13,3 %
Bâtiments	51	52	- 0,9 %
Autres	36	33	+ 9,0 %
Chiffre d'affaires interne	35	35	+ 0,5 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires du segment Immobilier, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 6,6 %, à 211 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**<sup>4</sup> est en hausse de 7,9 %, à 175 millions d'euros, porté principalement par de nouveaux contrats.

<sup>1</sup> La commission affiliation est un mode opératoire de distribution par lequel Société de Distribution Aéroportuaire vend des produits appartenant à un commettant (marque de prêt-à-porter par exemple) pour le compte de ce dernier et sous son enseigne. Société de Distribution Aéroportuaire perçoit, en contrepartie, le versement d'une commission calculée sur le chiffre d'affaires réalisé par ce point de vente. Société de Distribution Aéroportuaire occupe les surfaces de vente mais n'est pas propriétaire des marchandises qu'il propose à la vente par son personnel.

<sup>2</sup> Alcool, tabacs, parfums, cosmétiques et gastronomie

<sup>3</sup> Habillement, prêt à porter, maroquinerie, bijouterie, chaussures

<sup>4</sup> Réalisé avec des tiers (hors Groupe)

## International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	9M 2019 <sup>(1) (2)</sup>	9M 2018 <sup>(1) (2)</sup>	2019/2018 <sup>(2)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>838</b>	<b>703</b>	<b>+ 19,2 %</b>
ADP International	247	171	+ 44,5 %
dont AIG	194	125	+ 55,1 %
dont ADP Ingénierie et Merchant Aviation	43	38	+ 12,8 %
TAV Airports	582	532	+ 9,3 %
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	9	-	N/A

(1) Ces données prennent en compte l'intégration globale d'AIG à partir d'avril 2018, de Merchant Aviation à partir d'août 2018 et de MZL-TRGOVINA D.o.o (Société de Distribution Aéroportuaire Croatie) à partir d'avril 2019.

(2) Le chiffre d'affaires des 9M 2018 du Groupe tel que publié le 29 octobre 2018 a été retraité suite à l'arrêt de l'activité de l'aéroport d'Istanbul Ataturk le 6 avril 2019 (norme IFRS S). Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe n'intègre plus le chiffre d'affaires de TAV Istanbul au titre des années 2018 et 2019. Pour mémoire, le chiffre d'affaires de TAV Istanbul s'élevait à 361 millions d'euros aux 9M 2018.

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires s'élève à 838 millions d'euros, en hausse de 19,2 % par rapport à 2018 du fait de :

- ◆ L'intégration globale des résultats d'**AIG** depuis avril 2018 pour 69 millions d'euros : 53 millions de chiffre d'affaires au Q1 2019, et 15 millions d'euros suite à la hausse du chiffre d'affaires entre les Q2 et Q3 2019 vs Q2 et Q3 2018, portée par la dynamique du trafic international et d'un effet de change favorable ;
- ◆ La hausse du chiffre d'affaires d'**ADP Ingénierie** et de **Merchant Aviation** pour 5 millions d'euros. Cette hausse s'explique essentiellement par la réalisation de projets réalisés au Vietnam (étude de faisabilité du second aéroport d'Ho Chi Minh). A fin septembre 2019, le carnet de commandes d'ADP Ingénierie s'élève à 80 millions d'euros, en hausse de 17,2 % par rapport à fin septembre 2018 (68 millions d'euros) ;
- ◆ La hausse du chiffre d'affaires de **TAV Airports** pour 50 millions, à 582 millions. Cette performance s'explique par le dynamisme du trafic international dans les aéroports de TAV Airports en Turquie (+ 18,9 %), notamment à Bodrum (+ 25,6 %) et Izmir (+ 19,7 %). Les aéroports turcs de TAV Airports contribuent à la hausse du chiffre d'affaires pour 9 millions d'euros par rapport aux 9 premiers mois de 2018, malgré la baisse du trafic domestique enregistrée dans ces aéroports (- 7,5 % par rapport aux 9 premiers mois de 2018). La hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports s'explique également par : i) la hausse du trafic enregistré sur les autres plates-formes de TAV Airports hors-Turquie, notamment en Tunisie (+ 26,3 %) et en Macédoine (+ 12,7 %), contribuant pour 12 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire, et ii) par l'effet de l'intégration globale des comptes de la société GIS, spécialisée dans la gestion de salon VIP dans les aéroports, acquise en janvier 2019 (+ 21 millions d'euros).
- ◆ L'intégration globale de **Société de Distribution Aéroportuaire Croatie** depuis avril 2019, dont le chiffre d'affaires s'élève à 9 millions d'euros.

## Autres activités

(en millions d'euros)	9M 2019	9M 2018	2019/2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>123</b>	<b>113</b>	<b>+ 9,6 %</b>
Hub One	111	112	- 1,5 %

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le **chiffre d'affaires du segment Autres activités** est en hausse de 9,6 %, à 123 millions d'euros, en raison de refacturations d'études réalisées pour le projet CDG Express pour 7 millions d'euros.

# Principaux faits marquants depuis la publication des résultats semestriels 2019, le 25 juillet 2019

## Evolution du trafic sur les 9 premiers mois de l'année 2019

### ♦ Trafic Groupe :

Trafic Groupe (en millions de passagers)	Participations du Groupe ADP <sup>(1)</sup>	Trafic pondéré (M Pax) <sup>(2)</sup>	Variation 2019 / 2018 <sup>(3)</sup>	Trafic Groupe @100 %	
<b>Groupe ADP</b>	Paris Aéroport (CDG+ORY)	@ 100 %	82,7	+ 3,4 %	82,7
	Zagreb	@ 20,8 %	0,5	+ 2,2 %	2,6
	Jeddah-Hajj	@ 5 %	0,3	- 9,2 %	5,6
	Amman	@ 51 %	6,9	+ 5,7 %	6,9
	Maurice	@ 10 %	0,3	+ 0,4 %	2,8
	Conakry	@ 29 %	0,1	+ 13,0 %	0,4
	Santiago du Chili	@ 45 %	8,4	+ 10,0 %	18,7
	Madagascar	@ 35 %	0,3	+ 8,0 %	0,9
<b>Groupe TAV Airports</b>	Antalya	@ 46,1 %	29,3	+ 12,6 %	29,3
	Ankara Esenboga	@ 46,1 %	10,6	- 19,6 %	10,6
	Izmir	@ 46,1 %	9,6	- 8,5 %	9,6
	Autres plates-formes <sup>(4)</sup>	@ 46,1 %	22,1	+ 4,7 %	22,1
	Istanbul Atatürk	@ 46,1 %	16,1	N/A	16,1
<b>TOTAL GROUPE (excl. Atatürk)</b>		<b>170,6</b>	<b>+ 2,8 %</b>	<b>189,7</b>	
<b>TOTAL GROUPE (incl. Atatürk)</b>		<b>186,7</b>	<b>- 14,4 %</b>	<b>205,7</b>	

(1) Directe ou indirecte

(2) Le trafic total est calculé selon la méthode suivante : le trafic des aéroports qui font l'objet d'une intégration globale est comptabilisé à 100 %, le trafic des autres aéroports est comptabilisé au prorata du pourcentage de détention par le Groupe ADP. Le trafic des aéroports de TAV Airports est pris en compte à 100 % conformément aux pratiques de communication financière de TAV Airports

(3) Variation du trafic 2019 par rapport à 2018. Pour TAV Airports, le trafic de l'aéroport d'Antalya est pris en compte à partir de janvier 2018

(4) Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid)

### ♦ Trafic de Paris Aéroport

Sur les 9 premiers mois de l'année 2019, le trafic de Paris Aéroport est en progression de 3,4 % avec un total de 82,7 millions de passagers accueillis dont 58,1 millions à Paris-Charles de Gaulle (+ 6,1 %) et 24,6 millions à Paris-Orly (- 2,4 %). La baisse du trafic à Paris-Orly est liée aux limitations de mouvements induites par la fermeture pour travaux de la principale piste d'Orly ainsi qu'aux effets de la faillite de la compagnie Aigle Azur qui a cessé toutes ses activités à compter du vendredi 6 septembre au soir.

#### ♦ La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic international (hors Europe) est en progression (+ 4,4 %) du fait d'une croissance sur l'ensemble des faisceaux : Amérique Latine (+ 8,1 %), Amérique du Nord (+ 8,0 %), DOM-COM (+ 4,7 %), Afrique (+ 2,8 %) Asie-Pacifique (+ 2,1 %) et Moyen-Orient (+ 1,5 %) ;
- Le trafic Europe (hors France) est en hausse de 3,4 % ;
- Le trafic France est en croissance de 0,6 %.

Répartition géographique Paris Aéroport	Variation 9M 2019 / 9M 2018	Part dans trafic total
France	+ 0,6 %	14,8 %
Europe	+ 3,4 %	44,0 %
Autre international	+ 4,4 %	41,2 %
<i>Dont</i>		
<i>Afrique</i>	+ 2,8 %	11,2 %
<i>Amérique du Nord</i>	+ 8,0 %	11,0 %
<i>Amérique Latine</i>	+ 8,1 %	3,1 %
<i>Moyen Orient</i>	+ 1,5 %	5,1 %
<i>Asie-Pacifique</i>	+ 2,1 %	6,4 %
<i>DOM-COM</i>	+ 4,7 %	4,3 %
<b>Total Paris Aéroport</b>	<b>+ 3,4 %</b>	<b>100,0 %</b>

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de 8,8 %. Le taux de correspondance s'est établi à 22,4 % en augmentation de 1,1 point par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2018. Le taux de remplissage est en hausse de 0,5 point, à 86,7 %. Le nombre de mouvements d'avions (546 783) est en hausse de 2,2 %.

## **Le Groupe ADP entre en discussion exclusive avec les autorités boliviennes pour développer l'aéroport international de Santa Cruz**

Le Groupe ADP et le Gouvernement de l'État Plurinational de Bolivie ont signé le 30 septembre 2019 un protocole d'accord d'entrée en négociation exclusive d'un contrat d'alliance stratégique en vue du développement et de l'exploitation, sur une durée de 30 ans, de l'aéroport international Viru Viru de Santa Cruz de la Sierra, premier aéroport du pays avec 2,9 millions de passagers accueillis en 2018.

Le protocole d'accord avec le Gouvernement bolivien, représenté par le Ministère de la Planification et du Développement et le Ministère des Travaux Publics des Services et du Logement, prévoit qu'en cas d'accord définitif, le Groupe ADP serait en charge de la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et le financement de l'aéroport International Viru Viru, incluant les infrastructures existantes et les extensions nécessaires durant les 30 ans du contrat.

## Prochains événements

---

Une conférence téléphonique se tiendra ce jour à 8h30 (heure de Paris) et sera retransmise en direct sur notre site internet. La présentation est disponible sur le site internet : [finance.groupeadp.fr](http://finance.groupeadp.fr)

- ◆ Audiocast disponible sur notre site internet : [Audiocast en anglais](#)
- ◆ Ecoute en direct
  - Depuis la France : + 33 (0) 1 70 72 25 50
  - Depuis l'international : +44 (0) 33 0336 9125
  - Code de confirmation : 1555163
- ◆ Prochaine publication de **trafic** :
  - Vendredi 15 novembre 2019 : Trafic du mois d'octobre 2019
- ◆ Prochaine publication des **résultats** :
  - Lundi 10 février 2020 (après fermeture des marchés) : Résultats annuels 2019

## Déclarations prospectives

---

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers le 23 avril 2019 sous le numéro D.19-0373, consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse [www.parisaerports.fr](http://www.parisaerports.fr).

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

## Contact

---

### Relations Investisseurs

Audrey Arnoux : + 33 1 74 25 70 64 – [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)

### Presse

Lola Bourget : + 33 1 74 25 23 23

## Site internet

---

[finance.groupeadp.fr](http://finance.groupeadp.fr)

**Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)**  
**Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2018, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 105 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 176 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2018, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 487 millions d'euros et le résultat net à 610 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.